



Madame, Monsieur,

L'opérateur désigné du **CAMEROUN**, CAMPOST, souhaite informer les opérateurs désignés des Pays-membres de l'Union de ce qui suit:

«CAMPOST a constaté l'existence d'émissions illégales de timbres-poste, émis au nom du Cameroun et circulant sur des sites Internet. L'un de ces sites propose, dans la collection «Elvis Presley», un timbre-poste marqué «République du Cameroun». Ce timbre-poste aurait été émis en 2005 pour commémorer le 70^e anniversaire d'Elvis Presley.

CAMPOST tient par la présente à démentir l'existence de ladite émission, le Cameroun n'ayant jamais produit un timbre-poste à l'effigie d'Elvis Presley, ou commémorant son anniversaire.

Par contre, CAMPOST a le plaisir de vous informer de la mise en circulation d'un timbre-poste commémoratif à l'occasion de la première visite du pape Benoît XVI en terre africaine. Ledit timbre est disponible sur le site Internet de CAMPOST (www.campost.cm).»

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

Guozhong Huang
Vice-Directeur général